

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BISCHOFFSHEIM

VU la loi du 2 mars 1982 n° 82-213 modifiée, relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions ;

VU les articles L.2213-1, L.2542-2, L.2542-3, L.2542-4 et L.2542-8 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la demande d'arrêté municipal de l'entreprise TAMAS BTP 67 en date du 13/05/2024 pour des travaux de raccordement électrique au 24 rue des Vergers ;

CONSIDERANT qu'il appartient à l'autorité municipale de prescrire toutes les normes à assurer la sûreté et la commodité du passage dans les rues et voies publiques ;

ARRETE

Article 1 : L'entreprise TAMAS BTP 67 est autorisée à occuper le domaine public, à réduire la largeur de la chaussée à une voie entre les n°18 et 24 de la rue des Vergers et à mettre en place un **alternat à vue** pour des travaux de raccordement électrique au 24 rue des Vergers ;

Article 2 : Le stationnement est interdit dans l'emprise des travaux et la vitesse limitée à 30 km/h.

Article 4 : L'entreprise TAMAS BTP 67 est chargée de la mise en place de la signalisation nécessaire à l'application des dispositions du présent arrêté.

Article 5 : Toutes les dispositions du présent arrêté seront effectives selon les besoins et l'avancement des travaux dans la période du **21/05/2024 au 05/06/2024**. **Le passage des véhicules poids lourds et notamment des engins de secours et de collecte des ordures ménagères devra être garanti.**

Article 6 : Ampliation du présent arrêté est transmise à :

- TAMAS BTP
- Select'OM
- SDIS
- Police pluricommunale
- Gendarmerie de Rosheim
- Affichage

Bischoffsheim, le 16/05/2024

Le Maire,
Claude LUTZ





Demande d'arrêté de police de la circulation

Code de la route L411-1 à L411-7
Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1



Gestionnaires des réseaux routiers

Le demandeur

Particulier Service public Maître d'œuvre ou conducteur d'opération Entreprise

Nom : Prénom :
Dénomination : TAMAS.BTP.67 Représenté par : FEIL Valentin
Adresse Numéro : 17 Extension : Nom de la voie : rue Large
Code postal 67210 Localité : VALFF Pays :
Téléphone 03 88 58 98 18 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel : contact@tamasbtp67.fr

Si le bénéficiaire est différent (du demandeur)

Nom : Prénom :
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :
Code postal Localité : Pays :
Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel : @

Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° Route nationale n° Route départementale n° Voie communale n°
Hors agglomération En agglomération
Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : + Point de Repère (PR) routier de fin d'application : +
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : Du 18 au 24 rue des Jergers
Code postal 67870 Localité : BISCHOFFSHEIM

Nature et date des travaux

Permission de voirie antérieure : Oui Non Si oui indiquer la référence :
Description des travaux : Travaux de raccordement électrique pour le raccordement de 2 maisons individuelles - SAS 2 M - KAMASSEH MOURHAF
Date prévue de début des travaux : 16 05 2024 Durée des travaux (en jours calendaires) : 16

Réglementation souhaitée

Durée de la réglementation (en jours calendaires) : 16 Date de début de réglementation : 16 05 2024
Restriction sur section courante Restriction sur bretelles
Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation Sens des Points de Repères (PR) croissants
Sens des Points de Repères (PR) décroissants Fermeture à la circulation
Basculement de circulation sur chaussée opposée
Circulation alternée : Par feux tricolores Manuellement
Restriction de chaussée :
Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU) Empiètement sur chaussée largeur de voie maintenue
Suppression de voie nombre de voie(s) supprimée(s)

Intervention de

Circuler

Véhicules légers
poids lourds

Stationner

véhicules légers
poids lourds

Dépasser

véhicules légers
poids lourds

Vitesse limitée à : 30 km/h

Itinéraire de déviation (à préciser par sens) :

Autres prescriptions :

La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :

Le demandeur Une entreprise spécialité

Nom : Prénom :

Dénomination : Représenté par :

Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :

Code postal Localité : Pays :

Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :

Courriel :@.....

Pièces jointes à la demande

Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêté est accompagnée d'un dossier comprenant :

Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée au usagers

Plan de situation 1/10 ou 1/20 000^{ème} Plan des travaux 1/200 ou 1/ 500^{ème} Schéma de signalisation

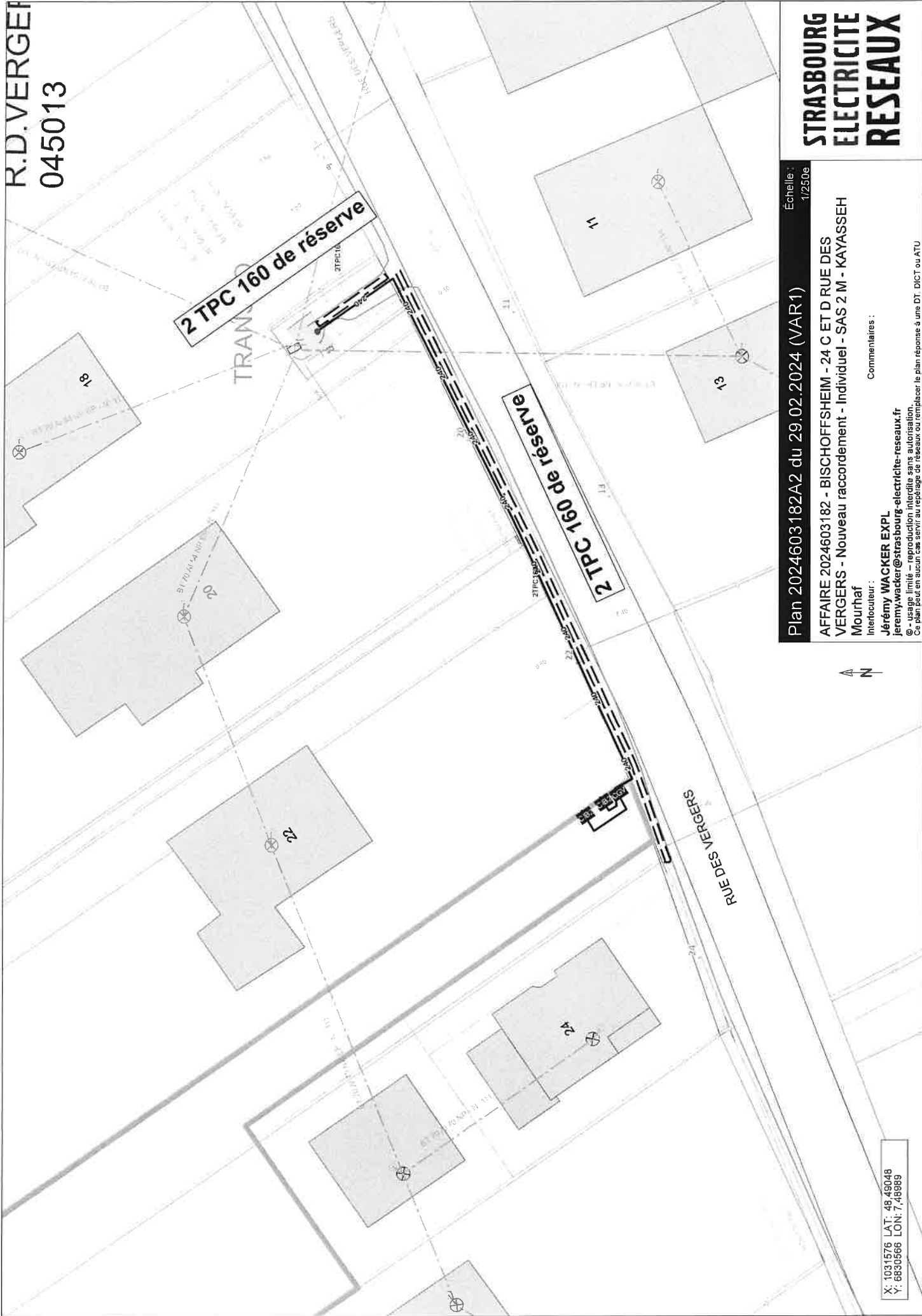
Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000^{ème}

J'atteste de l'exactitude des informations fournies

Fait à : ... Le : 13 05 2024

Nom : FELU Prénom : Valentin Qualité : Responsable d'agence

R.D. VERGEI
045013



Plan 2024603182A2 du 29.02.2024 (VAR1)
Echelle : 1/250e

**STRASBOURG
ELECTRICITE
RESEAUX**

AFFAIRE 2024603182 - BISCHOFFSHEIM - 24 C ET D RUE DES
VERGERS - Nouveau raccordement - Individuel - SAS 2 M - KAYASSEH
Mourhaf

Commentaires :

Intercouteur :
Jérémy WACKER EXPL
jeremy.wacker@strasbourg-electricite-reseaux.fr
© - usage limité - reproduction interdite sans autorisation.
Ce plan peut en aucun cas servir au repérage de réseaux ou remplacer le plan réponse à une DT, DICT ou ATU

X: 1031576 LAT: 48.49048
Y: 6830566 LON: 7.48989